

RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 D 00088

Numéro SIREN : 775 715 592

Nom ou dénomination : OCEALIA

Ce dépôt a été enregistré le 19/03/2024 sous le numéro de dépôt 1278



DEMAIN SE CULTIVE
AUJOURD'HUI

COOPÉRATIVE AGRICOLE OCEALIA
EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL du CONSEIL d'ADMINISTRATION
du MARDI 12 DECEMBRE 2023

L'an deux mille VINGT TROIS le MARDI 12 DECEMBRE, les administrateurs d'OCEALIA se sont réunis à 9h00 au siège social à COGNAC.

SONT PRESENTS :

SOCIETE	NOM	ADRESSE
	ARNAULD Jean-François	ST GEORGES des COTEAUX
EARL LES REIGNIERS	ARRIGNON Valérie	MEDIS
SCEA des TERRES ROUGES	BARRUSSEAU Benoît	ST GAUDENT
	BAUDIFFIER Jean-Christophe	MAUPREVOIR
EARL LE GRAND JOUET	BOULAY Terry	PRIN DEYRANCON
EARL LE VIRGINIE	BOURSIQUOT Frédéric	STE GEMME
	COTTREAU Daniel	BLANZAY
	DESAIVRES Eric	PIOUSSAY
EARL DESTRAIT	DESTRAIT Didier	CHASSENEUIL sur BONNIEURE
GAEC DE CHARANNAT	FORESTIER Hervé	LADIGNAC LE LONG
EARL de TALUJEAU	GAILDRAUD Jean-François	RUFFEC
EARL GRUE	GRUE Frédéric	SONNAC
EARL du TRESOR	LACHE Evelyne	NERE
GAEC des EAUX CLAIRES	MAGNE François	LAMERAC
EARL LES ECUREUILS	MATHE Denis	NIORT
	POHU Jacques	BARRO
EARL PREVOTEAU	PREVOTEAU Olivier	JARNAC CHARENTE
GAEC DU CHENE LE ROI	RESSEGAND Jean-Christophe	CHATEAU GARNIER
EARL PRECILOSOL	ROBIN Philippe	ST SYMPHORIEN
	ROCHER Jean-Baptiste	NANTEUIL EN VALLEE
GAEC ROUX CORBEIL	ROUX Olivier	MASSERET
	SALE Marie-Hélène	ST OUEN sur GARTEMPE
SARL THIBAUDEAU	THIBAUDEAU Fabrice	GREZAC
GAEC VILLENEUVE	VILLENEUVE Emmanuel	ST SOLINE

SONT ABSENTS EXCUSES :

EARL de l'ARGENTONNE	BONIFACE Joël	RIOUX MARTIN
EARL LES MOREAUX	CHARBONNAUD Thierry	ROULLET ST ESTEPHE
	GIRY Noël	BONNAT
SCEA A&D	MOREAU Alexis	COZES
EARL TERCINIER	TERCINIER Louis	PREGUILLAC

OCEALIA	BALLANGER Philippe	Directeur Terrain
OCEALIA	DENIER Matthieu	Directeur Agrofournitures
OCEALIA	LAMY Guillaume	Directeur Pôle Agroalimentaire
OCEALIA	STEFANINI Laurent	Directeur Pôle Elevage

ASSISTAIENT EGALEMENT :

OCEALIA	BROIS Xavier	Directeur Pôle Viticulture et Grand Public
OCEALIA	HÜNI Christian-Manuel	Directeur Général Adjoint
OCEALIA	MERLE Philippe	Directeur Pôle Agriculture
OCEALIA	MORANDIERE Catherine	Assistante Direction Générale
OCEALIA	STAUB Mathieu	Directeur Général
OCEALIA	STEFANINI Laurent	Directeur Pôle Élevage

La séance est présidée par Daniel COTTREAU.

Le quorum étant atteint, conformément aux statuts, Monsieur COTTREAU déclare la réunion du Conseil d'Administration d'OCEALIA ouverte à **9h45**.

2. GOUVERNANCE

2.1. ELECTION DU BUREAU

Daniel Cottreau nomme Marie-Hélène Salé et Jacques Pohu en tant que scrutateurs.

Il est procédé au renouvellement du Bureau par un vote à bulletins secrets.

Le nombre de votants est de 23 administrateurs.

2.1.1. Présidence

Denis Mathé confirme sa candidature à la présidence de la Coopérative.

Après un vote à bulletins secrets, il est élu avec 22 voix et un vote blanc.

Le Conseil d'Administration entérine la nomination de Denis Mathé en tant que Président d'OCEALIA et donc représentant de SODEVAT en tant que Président d'OCEALIA.

Extrait certifié conforme à l'original

FAIT à COGNAC

Le 14.12.2023

Mathieu STAUB

DIRECTEUR GÉNÉRAL


SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE
OCEALIA
54 rue Pierre Loti
ZA MONPLAISIR - CS 60203
16111 COGNAC CEDEX
Tél. 05 16 45 61 00



51 Rue Pierre Loti - Zone d'activité Monplaisir - 16100 COGNAC
Siret n° 775 715 592 – RCS ANGOULEME
Coopérative à capital variable

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE
DE LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE OCEALIA
EN DATE DU 6 DECEMBRE 2023**

L'An deux mil vingt-trois, le **mercredi 6 décembre**, les sociétaires de la Société **Coopérative Agricole OCEALIA**, délégués par les assemblées de sections, se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation par avis insérés dans les journaux d'annonces légales repris ci-dessous en visioconférence conformément aux mesures permises par l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 et le décret n° 2020-925 du 29 juillet 2020 :

- Charente-Libre, édition Charente du 20 Octobre 2023,
- Sud-Ouest, édition Charente Maritime du 20 Octobre 2023,
- Sud-Ouest, édition Dordogne du 20 Octobre 2023,
- Nouvelle République, édition Vienne du 20 Octobre 2023,
- Nouvelle République, édition Deux-Sèvres du 20 Octobre 2023,
- Union et Territoires, édition Haute-Vienne du 20 Octobre 2023,
- La Creuse Agricole et Rurale, édition Creuse du 20 Octobre 2023,
- L'Union Paysanne de Corrèze, édition Corrèze du 20 Octobre 2023,

et par convocation individuelle envoyée (jointe en annexe), afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Information des associés sur la marche de la Coopérative au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023 et discussion des questions portées à l'ordre du jour des assemblées générales plénières ordinaire et extraordinaire présenté ci-après :

- Présentation et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos au 30 juin 2023,
- Approbation des comptes de bilan, de résultat et des annexes des comptes de l'exercice clos au 30 juin 2023,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 30 juin 2023,
- Lecture et approbation des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2023,

- Approbation des conventions réglementées,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des excédents de l'exercice clos le 30 juin 2023,
- Constatation de la variation du capital,
- Renouvellement du mandat des administrateurs sortants,
- Fixation de l'indemnité compensatrice allouée au conseil d'administration,
- Fixation du montant du budget formation allouée au conseil d'administration,
- Délégation de pouvoirs pour accomplir les formalités,
- Election des délégués de section aux assemblées générales plénières ordinaire et extraordinaire qui se tiendront le 6 décembre 2023 à 9h à Angoulême (Espace Carat).

Septième résolution – Renouvellement du tiers sortant des administrateurs

BAUDIFIER Jean-Christophe		86460 MAUPREVOIR
DELUSSET Philippe	GAEC LA MONTEE DE ROCHE	16510 VERTEUIL
LIMOGES Thierry	GAEC GRANFORAIE	79200 PAMPLIE
RESSEGAND Jean-Christophe	GAEC DU CHENE LE ROI	86350 CHÂTEAU GARNIER
ROCHER Jean-Baptiste		16700 NANTEUIL EN VALLEE
SALE Marie-Hélène	GAEC DE LA CHAPELLE	87300 SAINT OUEN SUR GARTEMPE
TERCINIER LOUIS	EARL TERCINIER	17460 PREGUILLAC
THIBAudeau Fabrice	SARL THIBAudeau	17120 GREZAC

Conformément aux statuts, ils seront nommés pour une durée de 3 ans soit jusqu'à la clôture des comptes de juin 2026 à l'exception de Messieurs Thierry LIMOGES et Philippe DELUSSET dont les mandats d'administrateurs ne sont pas renouvelés.

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Jean-Marie GAUTHIER.

Quatorzième résolution – Pouvoirs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de cette assemblée, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité -

Pour extrait certifié conforme,
A Cognac, le 6 décembre 2023

Le directeur général
Mathieu STAUB

